

tion de certaines denrées agricoles, mais les cultivateurs se demandent sérieusement s'ils doivent répondre à cet appel. L'an dernier, nous n'avons pas réussi à remplir nos contrats avec la Grande-Bretagne dans les délais fixés, du moins dans le cas du bacon et des œufs; et présentement la pénurie du beurre et des viandes pose un grave problème au pays. Les cultivateurs, par l'entremise de leurs associations et individuellement, ont demandé à diverses reprises depuis le commencement de la guerre que l'on établisse un programme de production agricole à longue portée. Combien de fois faudra-t-il signaler au Gouvernement que le cultivateur ne peut pas organiser sa production de demain en n'ayant que le programme du moment pour se guider? C'est là la situation en deux mots.

Des primes ont été versées; mais dans bien des cas elles ne l'ont pas été à temps où elles n'étaient pas suffisantes. Il en est résulté une certaine pression sur le plafond des prix de temps à autre et, je pourrais ajouter, qu'on a ainsi presque encouragé l'établissement d'un marché clandestin.

Ne voulant pas m'arrêter à une critique générale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, dont le ministre des Finances (M. Ilsley) est si fier—il me surveille attentivement et note tout ce que je dis sur ce sujet—il est juste de dire, je crois, que son fonctionnement, en tant qu'il a trait aux denrées agricoles, n'a pas été un grand succès. Bien que le programme du plafond des prix ait son bon côté, sa méthode de contrôle des prix,—qui a fait surgir des raretés qu'on aurait pu éviter autrement,—met le principe même de ce programme en danger. C'est un fait bien connu que les cultivateurs sont fort mécontents de l'application de ce programme par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le Gouvernement serait sage en tenant bien compte de ce fait, de créer un ministère des vivres au Canada, et je le prie instamment de le faire. Ce changement de programme semble s'imposer,—et à ce sujet on pourrait s'inspirer des exemples de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis,—si on veut en arriver à un plan coordonné de production et de distribution dans le cas des produits agricoles.

L'organisation actuelle de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre n'est pas à la hauteur de la tâche pour régler efficacement ces deux problèmes qui automatiquement, sinon officiellement, sont de sa compétence, c'est-à-dire, la production et la distribution. Il n'a jamais été prévu dans l'organisation de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre que cette dernière aurait à s'ingérer à ce point dans le domaine de la production et de la distribution des den-

[M. Graydon.]

rées agricoles. Ne tardons pas à effectuer ce changement si nous voulons assurer la production d'une abondance de vivres pour les nombreux besoins d'un pays en guerre. Si nous regardons encore plus loin dans l'avenir, il me semble qu'à moins d'aborder le problème de la production agricole dès maintenant, nous aurons à faire face à un problème encore beaucoup plus grave que celui des pénuries en temps de guerre.

Ainsi que l'ont déclaré nos principaux chefs, il nous incombera, une fois la paix revenue, à nous et aux grands pays producteurs du globe, de nourrir un monde affamé et déchiré par la guerre. Si nous ne développons pas notre économie et notre production agricole d'une façon qui nous permette d'honorer cette obligation, est-ce que nous jouons franc jeu avec les pays auxquels nous avons donné cette garantie? Nous devons avoir un programme agricole, de nature à répondre aux problèmes que l'on entrevoit déjà, et nous devons le préparer sans retard. J'ai conscience d'interpréter la manière de voir du grand nombre de nos agriculteurs en disant que le Gouvernement n'a pas pris les mesures voulues pour permettre à l'agriculture canadienne de donner son maximum de rendement et de recevoir sa juste part du revenu national.

Avant de passer à autre chose, j'ai encore une recommandation à formuler. Je ne veux pas pour le moment examiner dans son ensemble la situation du blé; ce sera pour plus tard. Cependant, plusieurs journaux reproduisaient ce matin une dépêche significative de la Presse canadienne, émanant du congrès annuel tenu à Calgary par la Fédération canadienne de l'Agriculture samedi dernier. On y constate qu'il y a lieu d'améliorer les rapports existant entre les organismes agricoles et la politique du Gouvernement. C'est uniquement pour cette raison que je donne lecture de cette dépêche.

La Fédération agricole proteste contre la politique des céréales adoptée par Ottawa pour 1943.

Calgary, 21 janvier. Les délégués au congrès annuel de la Fédération canadienne de l'agriculture ont observé le silence pendant une minute, à leur séance de clôture, samedi, comme signe de protestation contre la manière d'agir du gouvernement fédéral, qui a fait connaître sa politique des céréales de 1943 sans consultation préalable avec les représentants des organismes agricoles.

L'article principal de la politique du blé que l'on a annoncée prévoit une livraison maximum de quatorze boisseaux par acre autorisée pour la récolte 1943-44, à un prix de base de 90c. le boisseau.

Le congrès a de plus envoyé des dépêches de protestation au premier ministre M. Mackenzie King, au ministre de l'Agriculture, M. Gardiner ainsi qu'à M. MacKinnon.

Le télégramme déclare que les délégués voient dans cet acte "l'indice que le Gouvernement se